

Les télé-services de l'Assurance Maladie

ADRI et SCOR

- ADRI
- SCOR

ADRI

Intégré au logiciel de facturation SESAM-Vitale, le téléservice **Acquisition des Droits intégrée** (ADRI) permet aux professionnels de santé d'acquérir les informations concernant la situation médico-administrative d'un bénéficiaire de soins nécessaires à l'élaboration d'une facture.

Les informations retournées par ADRI sont exploitées automatiquement par le logiciel Win Ortho pour constituer la Feuille de Soins Electronique (FSE).

SCOR

Le téléservice **SCOR** (**SC**anérisation des **OR**donnances) permet au professionnel de santé de dématérialiser l'envoi des pièces justificatives papiers (ordonnances et feuilles de soins) aux régimes d'assurance maladie obligatoires (AMO).

Les documents scannés pour SCOR doivent être au format pdf, avec une taille maximale de 250Ko.